

Gérer la coordination de sécurité sur chantier et sur site en exploitation (CSPS et PdP)

Gérer les obligations en matière de prévention et de coordination SPS

2 jours (14 heures)

Initiation

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1 655 € HT par personne (TVA en vigueur)

 **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 25/09/2026. Document téléchargé le 09/10/2026.

Le déroulement d'un chantier nécessite l'intervention de nombreuses entreprises pour la réalisation de l'ensemble des opérations de travaux. Ces différentes activités peuvent interférer les unes avec les autres et générer un risque tant sur la sécurité des personnes que sur celle des installations et des matériels. Prévenir ces risques est une obligation pour le maître d'ouvrage.

Objectifs

- Identifier la réglementation applicable et les obligations du maître d'ouvrage en matière de santé et de sécurité
- Choisir entre plan de prévention et coordination Sécurité Protection de la Santé (SPS) et déterminer dans quel cas associer les deux démarches
- Organiser les missions du coordonnateur SPS pour définir le contrat et veiller à la bonne réalisation de chaque mission

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Assurer la sécurité sur un chantier au travers de la mise en œuvre des différents dispositifs réglementaires s'appliquant à la maîtrise d'ouvrage

À qui s'adresse cette formation ?

Maîtres d'ouvrage et assistants à maîtrise d'ouvrage

Responsables de programmes, conducteurs d'opérations, responsables entretien maintenance, responsables techniques

Chefs de projet en charge du suivi d'une opération et des contrats associés

Prérequis

Connaître les règles de base encadrant la sécurité sur un chantier

Programme

1 Pendant votre formation

Gérer la coordination de sécurité sur chantier et sur site en exploitation (CSPS et PdP)

Identifier les enjeux en matière de santé sécurité sur un chantier et la réglementation applicable

- Appréhender les risques d'accidents dans le BTP
- Évaluer les enjeux économiques
- Définir la responsabilité civile et pénale de la maîtrise d'ouvrage et de ses partenaires

Maîtriser le cadre réglementaire

- La réglementation encadrant les interventions d'entreprises extérieures : le plan de prévention
- La réglementation encadrant les chantiers clos et indépendants : la coordination SPS

Mettre en œuvre le plan de prévention

- Les applications conjointes de la procédure par les entreprises (exploitant et entreprise extérieure)
- Les rôles possibles du maître d'ouvrage s'il n'est pas l'exploitant
- Les outils à mobiliser : modèle de plan de prévention, analyses de risques, document unique...
- La méthodologie d'analyse des risques de co-activité

Exercice d'application : rédaction d'un tableau d'analyse des risques

Piloter les missions de coordination SPS

Maîtriser la réglementation et les obligations du maître d'ouvrage

- Déterminer la catégorie de l'opération
- Désigner le coordonnateur SPS dès la phase de conception et l'intégrer aux réunions
- Maîtriser le contrat de mission SPS et son contenu
- Analyser la mission du coordonnateur SPS conception – suivi par le représentant de la maîtrise d'ouvrage

- Gérer la phase d'appels d'offres travaux : Plan Général de Coordination SPS (PGCSPS) en tant que pièce du marché, information sur le Collège Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail (CISSCT)
- Rédiger la déclaration préalable
- Analyser le déroulement de la mission du coordonnateur SPS réalisation – suivi par le représentant de la maîtrise d'ouvrage
- Suivre le registre journal

Étude de cas : analyse commentée de différents contrats de mission SPS apportés par les participants

Maîtriser les missions spécifiques du coordonnateur SPS

- Établir le PGCSPS par le coordonnateur en conception
- Constituer le CISSCT par le coordonnateur réalisation
- Réaliser les visites d'inspection communes

Étude de cas : analyse commentée d'un PGCSPS et identification des améliorations à apporter

Établir, finaliser et remettre le Dossier des Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage (DIUO)

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Intervenants

Nicolas BARDIN
DIDAXIS Formation

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Du 24 novembre 2027 au 25 novembre 2027 (2 jours / 14 heures)

Grenoble

Du 24 novembre 2027 au 25 novembre 2027 **Grenoble**

- 24 novembre 2027 9h00 – 17h30
- 25 novembre 2027 9h00 – 17h30